

# Radioprotection du patient

Optimiser et sécuriser ses actes radiologiques

SEPTEMBRE

24

- 🕒 **Format** : Petit déjeuner à partir de 8h30  
Formation de 9h00 à 17h00
- 💰 **Règlement** : 450€<sup>TTC</sup> à l'ordre de PCR Stratégie, 237  
Avenue de Laon 51100 REIMS – Repas en supplément
- 📍 **Lieu** : Dentall Project  
150 Rue des Terres Bourdins 69140 Rillieux-la-Pape



Organisme de formation agréé  
Possible prise en charge OPCA  
Cette formation n'est pas éligible au DPC.  
Durée de validité de la formation : 10 ans

- **Dr FURON**, praticien hospitalier du CHU de REIMS et référent en imagerie médicale
- **M. TOURNEUX**, ingénieur, expert consultant en radioprotection pour PCR Stratégies

OBJECTIF GENERAL	Objectif pédagogique	Compétences attendues	Contenu
1 – Connaissance du risque	Identifier les risques associés aux rayonnements ionisants	Être capable de s'inscrire dans une démarche de gestion des risques	Situations à risques ; Dysfonctionnements possibles ; Exigences réglementaires de la gestion des risques
2 - Réglementation	Identifier l'origine de la réglementation radioprotection	Être capable de respecter la réglementation applicable	Origine et contenu de la réglementation applicable
3 - Justification	Savoir justifier la réalisation d'un acte radiologique	Être capable de mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification	Les exigences réglementaires en matière de justification ; Choix du type de cliché
4 - Optimisation	Savoir optimiser la réalisation d'un acte	Être capable de mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification	Les exigences réglementaires en matière d'optimisation ; Les procédures de réalisation
5 - Analyse des pratiques professionnelles	Savoir analyser sa pratique professionnelle	Être capable d'analyser sa pratique professionnelle	Les outils d'EPP Les moyens d'évaluer et améliorer sa pratique Radiologique
6 - Informer et Impliquer le patient	Savoir informer et impliquer le patient	Être capable d'informer et d'impliquer le patient	Niveaux de risque en fonction des examens

La formation est conforme à l'annexe I-III de la décision ASN n°2017-DC-0585 du 14/03/2017 et du guide pratique professionnel de formation continue à la radioprotection des personnes exposées à des fins médicales destinée aux chirurgiens-dentistes du 05/12/2018 :